

## RAPPORT DU PRESIDENT

Annexe à la délibération n° CA20210414\_01  
du 14 avril 2021

### COMPTE ADMINISTRATIF 2020 Budget du Centre Communal d'Action Sociale d'Évry-Courcouronnes

#### INTRODUCTION

Retraçant l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées sur une année (par opposition au Budget qui n'est qu'une prévision), le compte administratif permet de vérifier la réalité des prévisions budgétaires, à savoir notamment si les dépenses et recettes annoncées lors du budget ont été réalisées totalement ou partiellement.

Le compte administratif est donc une photographie de la situation financière du budget du CCAS au 31 décembre de l'année écoulée où l'on distingue ce qui a été réalisé (c'est-à-dire réellement payé ou encaissé) de ce qu'il reste, des crédits non réglés ou non perçus.

Les résultats du Compte Administratif 2020 doivent être concordants à ceux du Compte de Gestion 2020 établi par le Comptable Public, ce qui est le cas.

Il permet ainsi de dégager un solde, le résultat de l'exécution budgétaire, lequel est obligatoirement repris au budget de l'exercice suivant. En raison du calendrier de clôture budgétaire, le résultat a été définitivement arrêté pour être affecté par délibération dès le budget primitif.

L'adoption du compte administratif permet ainsi de finaliser l'affectation définitive du résultat 2020. Tout comme le budget, le compte administratif comporte deux grandes parties bien distinctes : la section de fonctionnement qui retrace les opérations courantes, et la section d'investissement, chacune divisée en dépenses et en recettes.

#### LES GRANDES LIGNES DU COMPTE ADMINISTRATIF

##### Niveau général des réalisations de l'exercice

DEPENSES		RECETTES	
Fonctionnement (dépenses réelles)	1 690 073,63 €	Fonctionnement (recettes réelles)	1 879 940,27 €
Investissement (dépenses réelles)	19 206,00 €	Investissement (recettes réelles)	12 698,40 €
<b>Sous/total</b>	<b>1 709 279,63 €</b>	<b>Sous/total</b>	<b>1 892 638,67 €</b>
Opérations d'ordre	14 113,70 €	Opérations d'ordre	14 113,70 €
		Reprise du solde N-1 (investissement)	69 154,98 €
		Reprise du solde N-1 (fonctionnement)	245 432,69 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 723 393,33 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 221 340,04 €</b>

**RESULTAT NET 2020 = 497 946,71 €**

Le résultat net est établi sur la base des mandats et titres réelles émis, y compris la reprise des résultats antérieurs. L'amélioration du résultat de fonctionnement ainsi que du résultat net de clôture s'expliquent par une maîtrise de l'évolution de nos dépenses de personnel (chapitre 012) ainsi qu'une baisse sensible réalisée sur les dépenses d'ordre général (chapitre 011).

En parallèle les recettes de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 88% contre 80% pour les dépenses, soit un différentiel de 8 points sur le taux d'exécution.

## 1- ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les autorisations budgétaires en dépenses comme en recettes pour l'exercice 2020 se sont élevées à 2.124.042,00 €. Celles-ci sont en baisse de 1,13% par rapport au total des prévisions 2019 (2.148.291,83 €).

	Budget primitif 2020	Total des prévisions 2020	Réalisations 2020	Taux de réalisation 2020	Pour rappel CA 2019	% évolution 2020/2019
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>						
Dépenses	2 124 042,00 €	2 124 042,00 €	1 704 187,33 €	80,23%	1 933 986,18 €	-11,88%
Recettes	2 124 042,00 €	2 124 042,00 €	1 879 940,27 €	88,51%	1 948 833,04 €	-3,54%

### 1.1 - Les dépenses de fonctionnement

En dépenses, le montant des réalisations a atteint 1.704.187,33 € (-11,88% par rapport à 2019). Le taux de réalisation en dépenses s'établit à 80,23% contre 90,02% en 2019. Les périodes difficiles et compliquées que nous vivons tous ont impactées le taux de réalisation par rapport à l'exercice 2019. En effet, les différents confinements ont eu des conséquences ainsi que des répercussions sur la mise en œuvre des actions prévues. Certaines ont été maintenues, d'autres l'ont été partiellement ou bien reportées.

Les dépenses réelles de fonctionnement se composent des charges de personnel (46,93%), des charges à caractère général (assurance du personnel, cotisations, achats de fournitures, prestations de services diverses) pour 33,43% ainsi que les autres charges de gestion courante : aides sociales pour 18,54%.

Dans une moindre mesure figurent également les charges exceptionnelles regroupant les subventions exceptionnelles, pour 0,28% des dépenses réelles.

#### Répartition des dépenses de fonctionnement par chapitre

Chap.	Libellés	Prévisions budgétaires 2020	Réalisation 2020	Taux de réalisation	Part dans le budget global	Pour mémoire CA 2019	% évolution 2020/2019
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>							
011	Charges à caractère général	928 777,00 €	569 667,19 €	61,34%	33,43%	779 498,97 €	-26,92%
012	Charges de personnel	799 691,30 €	799 691,30 €	100,00%	46,93%	793 408,78 €	0,79%
65	Autres charges de gestion courante	361 907,00 €	316 016,01 €	87,32%	18,54%	343 948,21 €	-8,12%
67	Charges exceptionnelles	10 000,00 €	4 699,13 €	46,99%	0,28%	5 130,22 €	-8,40%
022	Dépenses imprévues	9 553,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%	0,00 €	0,00%
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>2 109 928,30 €</b>	<b>1 690 073,63 €</b>	<b>80,10%</b>	<b>99,17%</b>	<b>1 921 986,18 €</b>	<b>-12,07%</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 113,70 €	14 113,70 €	100,00%	0,83%	12 000,00 €	17,61%
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%	0,00 €	0,00%
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>14 113,70 €</b>	<b>14 113,70 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>0,83%</b>	<b>12 000,00 €</b>	<b>17,61%</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 124 042,00 €</b>	<b>1 704 187,33 €</b>	<b>80,23%</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 933 986,18 €</b>	<b>-11,88%</b>

**Les dépenses réelles de fonctionnement** (DRF) concernent l'ensemble des crédits utilisés au fonctionnement du CCAS : charges de personnel, aides sociales, prestations réalisées envers les publics seniors ou les publics fragiles, subventions aux associations, maintenance des biens et autres ...

### **Les charges à caractère général** (chapitre 011)

Elles atteignent 569 667,19 € en 2020 contre 779 498,97 € au compte administratif 2019, soit une baisse de près de 27%. Elles représentent 33,43% des dépenses de fonctionnement.

Le premier poste budgétaire concerne nos seniors pour la somme globale de 470 968,44 €, viennent ensuite les dépenses liées au COVID ainsi que les prestations sociales et solidaires à hauteur de 74 097,24 €. Il faut toutefois noter que l'essentiel des dépenses concernant les prestations sociales s'établissent sur le chapitre 65 (autres charges de gestion courantes).

Enfin nous avons les crédits à destination de l'administration générale pour l'ensemble du C.C.A.S. (documentation, formation, assurance,...) et qui s'élèvent à 24 601,51 €.

- **Les prestations envers nos seniors** sont en diminution de 11,85% au regard du réalisé de l'année précédente (534 251 €), soit -63 283 € sur 2020. Il convient toutefois de rappeler que la baisse des charges à caractère général (chapitre 011) est de 37%. Proportionnellement, les actions menées auprès de nos seniors enregistrent une réduction modérée.

Cette diminution s'explique par un remboursement des repas à la ville moindre par rapport à ce que nous avons estimés lors de la préparation du budget primitif 2020. L'évaluation réalisée à partir du taux de fréquentation 2019 et la hausse constatée, début 2020, laissaient envisager une dépense à hauteur de 500 000 €.

Or la facture réelle s'est établit à hauteur de 357 563 €.

En détail, voici les grandes dépenses opérées vers les seniors :

- Portage de repas : ..... 357 563 €
    - Portage à domicile : ..... 230 790 €
    - Foyer club : ..... 96 063 €
    - Résidence Rameaux : ..... 30 710 €
  - Les colis de Noël : 104 338 €
  - Le banquet de seniors et seniors en fête : 82 052 €
  - Les ateliers et actions : .....2 478 €
- 
- **La plateforme d'entraide** mise en place à la suite du premier confinement représente la somme de 74 097,24 €. Celle-ci a permis de faire les courses (alimentaires, médicaments) en lieu et place des personnes âgées ou bien handicapées. Ces produits ont ensuite été livrés au domicile des demandeurs. Le coût d'achat des denrées a été ensuite refacturé aux personnes.
  - Enfin Les dépenses liées à **l'administration générale** représentent 24 601,51 € et concernent les actions de formation, les ressources documentaires, abonnements, adhésions, ainsi que l'entretien et la réparation de véhicules.

### **Les charges de personnel (chapitre 012) :**

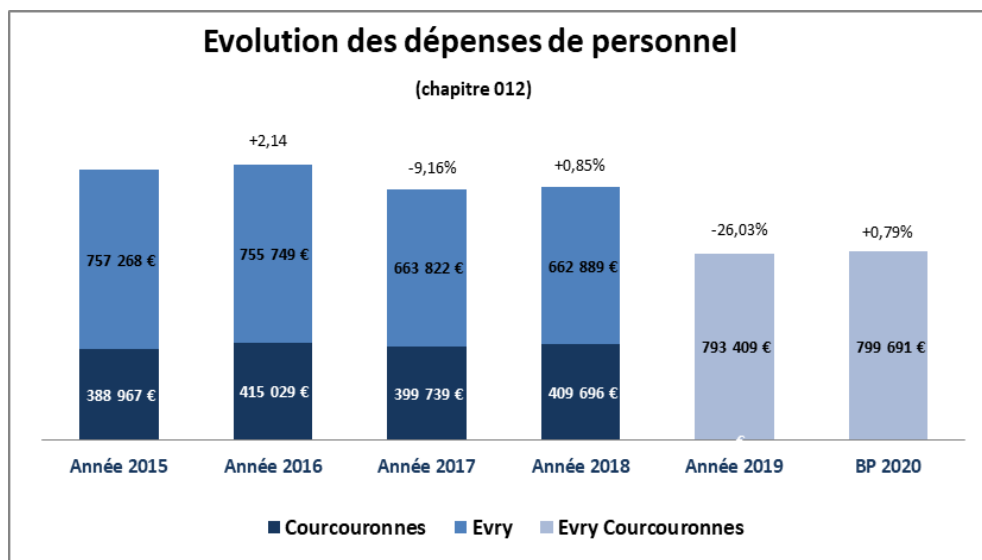
Ce chapitre est constitué de l'ensemble des rémunérations et charges sociales, les impôts et taxes sur salaires, ainsi que tous les versements assimilés qui s'y rapportent.

**Les charges de personnel** représentent sur 2020 près de 47% des dépenses totales de fonctionnement pour un montant de **799 691,30 €** contre 793 408,78 € en 2019, soit une légère progression de l'ordre de 0,79%. Suite au regroupement des deux ex-CCAS, il apparait que les charges de personnel se soient stabilisées à hauteur de 800 000 €, ce qui représente une diminution d'environ 200 000 € si l'on prend comme support l'année 2018.

La maîtrise de l'ensemble des moyens humains alloués aux politiques publiques a permis d'absorber ces évolutions de dépenses tout en stabilisant globalement l'enveloppe de la masse salariale globale.

Depuis 2018, un logiciel permet d'avoir une lecture plus fine du chapitre 012, en intégrant toutes ces composantes et des scénarios d'évolution y compris en matière de création de postes et de recrutement. Cet outil a permis dès 2019 de construire un budget projeté commun pour les deux villes. Ce dernier permet de construire des enveloppes budgétaires par type de rémunération et d'en suivre les dépenses.

Un portage administratif et politique au travers d'un Comité de pilotage mensuel en présence de la Directrice générale des Services et de l'élus aux RH, permettant de procéder à des ajustements et des arbitrages en matière de rémunération. Des choix de gestion, notamment en matière de recrutement, de créations de postes, suivi des départs à la retraite, avec des enjeux de mutualisation de compétences très forts sur 2020 qui ont aussi conduits à des possibilités d'optimisation des moyens humains mais aussi à la création de postes lorsque cela était nécessaire.



#### Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) :

Ce chapitre budgétaire est composé des aides sociales accordées aux familles en difficulté ainsi que les subventions versées aux associations œuvrant dans le domaine du social. L'ensemble de ces dispositifs représentent près de 18,54% du budget de fonctionnement. Elles sont accordées en commission permanente et font l'objet d'une délibération de ladite commission.

Chapitre 65 par type de dépenses	Réalisé 2020	Réalisé 2019	Evolution
<b>Aides sociales</b> (délivrées lors des commissions permanentes ou via la régie d'avances)	<b>45 621 €</b>	<b>62 721 €</b>	<b>-27,26%</b>
<b>Subventions aux associations</b>	<b>150 500 €</b>	<b>164 650 €</b>	<b>-8,59%</b>
Secours Catholique		500 €	-100,00%
Secours Populaire Français		2 000 €	-100,00%
Restaurant du Cœur		2 000 €	-100,00%
Familles d'Evry	1 500 €	1 500 €	0,00%
Chauncey Saha		150 €	-100,00%
Epicerie Sociale d'Evry	149 000 €	150 000 €	-0,67%
Croix rouge Française		8 500 €	-100,00%
<b>Subventions service seniors</b>	<b>115 907 €</b>	<b>116 307 €</b>	<b>-0,34%</b>
ASAMD	78 855 €	80 611 €	-2,18%
CLIC	37 052 €	35 696 €	3,80%
<b>Administration générale</b> (RH, CIG, formation)	<b>3 988 €</b>	<b>270 €</b>	<b>1377,04%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>316 016 €</b>	<b>343 948 €</b>	<b>-8,12%</b>

En 2020, nous pouvons observer une baisse des aides sociales facultatives versées aux usagers. Celle-ci s'explique par plusieurs facteurs, parmi lesquels la suspension des Commissions Permanentes pendant les mois du premier confinement sur une durée d'environ trois mois. Il est à rappeler parallèlement sur cette période que de nombreuses actions de solidarité et en proximité ont été menées. Par ailleurs, à la reprise, le nombre de dossiers présentés n'a pas été important, 4 à 5 par commission. Les partenaires, tels que la CAF, qui sollicitent le CCAS pour des aides financières n'ont repris l'accueil du public qu'en octobre.

Le budget du CCAS a aussi connu une baisse en matière de subvention car la Ville a choisi de prendre à sa charge ses subventions pour limiter les retards de paiement et ne pas pénaliser ces associations. Les subventions aux associations ont pu être prises par décision du Maire (sans passage en instance). Le CCAS a voté son budget en juillet 2020.

Le chapitre dédié aux autres charges de gestion courante clôture l'exercice 2020 à hauteur de **316 016,01 €**.

#### **Les dépenses exceptionnelles (chapitre 67) :**

Sur ce poste budgétaire, nous avons réglé une subvention exceptionnelle à l'association EPISODE pour un montant de 4 416,78 €. Dans le cadre de la crise sanitaire, le conseil d'administration a décidé, en septembre 2020, d'accorder à EPISODE cette subvention pour lui permettre la continuité de ses activités vers les plus fragiles et pouvoir subvenir aux besoins de tous pendant ces périodes difficiles.

Hormis ce versement, il a été inscrit des opérations comptables (apurements, annulations de rattachements, autres ...) permettant d'harmoniser nos écritures comptables avec celles de la trésorerie afin qu'elles soient concordantes.

Ce chapitre enregistre des dépenses à hauteur de **4 699,13 €**.

#### **Les dépenses d'ordre (chapitre 042) :**

Ce chapitre budgétaire est lié aux écritures d'amortissement pour la somme de **14 113,70 €**.

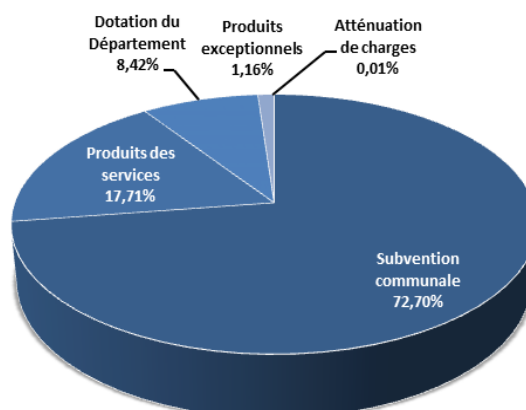
### **1.2- Les recettes de fonctionnement**

La réalisation 2020 s'élève à **1 879 940,27 €** en recul de 3,54% par rapport à l'exercice précédent (1,948M€).

Chap.	Libellés	Prévisions budgétaires 2020	Réalisation 2020	Taux de réalisation	Part dans le budget global	Pour mémoire CA 2019	% évolution 2020/2019
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>							
013	Atténuation de charges	0,00 €	276,50 €	0,00%	0,01%	0,00 €	0,00%
70	Produits des services	344 000,00 €	332 979,45 €	96,80%	17,71%	385 459,36 €	-13,61%
74	Dotations, subventions et participations	1 534 609,31 €	1 524 891,44 €	99,37%	81,11%	1 561 619,39 €	-2,35%
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	1,42 €	0,00%	0,00%	1,25 €	13,60%
77	Produits exceptionnels	0,00 €	21 791,46 €	0,00%	1,16%	1 753,04 €	1143,07%
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>1 878 609,31 €</b>	<b>1 879 940,27 €</b>	<b>100,07%</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 948 833,04 €</b>	<b>-3,54%</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté	245 432,69 €	--	--	--	--	--
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>245 432,69 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00%</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 124 042,00 €</b>	<b>1 879 940,27 €</b>	<b>88,51%</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 948 833,04 €</b>	<b>-3,54%</b>

## Répartition des recettes de fonctionnement par financeurs

Les recettes de fonctionnement		
Subvention communale	72,70%	1 366 631 €
Produits des services	17,71%	332 979 €
Dotations du Département	8,42%	158 260 €
Produits exceptionnels	1,16%	21 791 €
Atténuation de charges	0,01%	279 €
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 879 940 €</b>



### Les dotations, subventions et participations (chapitre 74)

Ce chapitre budgétaire s'exécute à hauteur de **1 524 891,44 €**. Il comprend la subvention de la ville au CCAS pour un montant de 1 366 631 € représentant près de 73% des recettes réelles de fonctionnement (RRF) réalisées au sein de la section de fonctionnement.

Toujours sur le chapitre 74, nous percevons la participation du Conseil Départemental, notre partenaire principal. En accord avec la convention signée avec le Département, celui-ci nous a versé sa participation au conventionnement des allocataires du RSA ainsi que l'APA à hauteur de 158 260 €.

### Le produit des services (chapitre 70)

Ces recettes correspondent aux redevances des Evryens liées aux services rendus à la population, essentiellement les seniors de la ville (portage de repas,...). Elles représentent près de 18% des recettes de fonctionnement pour **un montant global de 332 979,45 €**. Néanmoins du fait de la crise sanitaire, le volume de ces recettes est en baisse de 13,61%.

Nous constatons de grandes disparités sur l'évolution de ces recettes entre 2019 et 2020 qui s'expliquent notamment par l'interruption de certaines prestations dédiées aux seniors en raison de la crise sanitaire, des confinements et des protocoles sanitaires à respecter pour ce public vulnérable. La Ville et le CCAS ont choisi de fermer le restaurant municipal puis de le rouvrir en limitant l'inscription aux repas à 60 convives. Les ateliers tels que le Qi CONG ont eux aussi été suspendus en référence au contexte précité.

En revanche, lors du premier confinement, le portage repas a augmenté puisque beaucoup de seniors habitués du restaurant municipal nous ont fait appel pour la livraison de repas journalier, ainsi que des personnes isolées ne pouvant plus faire leurs courses.

Enfin, une ligne budgétaire Plateforme d'entraide COVID 19 a été créée pour l'organisation des courses alimentaires et pharmacie pour les seniors et personnes en situation de handicap.

Libellés	Réalisation 2020	Réalisation 2019	% évolution 2020/2019
Portage des REPAS	260 761 €	225 314 €	15,73%
Résidence RAMEAUX	22 353 €	42 472 €	-47,37%
Repas FOYER CLUB	40 816 €	95 811 €	-57,40%
Prestation de TELEASSISTANCE	0 €	12 744 €	-100,00%
Participation des usagers aux activités (Qi gong, séjours, sorties,...)	0 €	8 166 €	-100,00%
Ventes et renouvellements de concessions	665 €	952 €	-30,15%
Remboursement Plateforme d'Entraide (COVID-19)	8 384 €	0 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>332 979 €</b>	<b>385 459 €</b>	<b>-13,61%</b>

Enfin le **chapitre 77 [produits exceptionnels]** se réalise à hauteur de **21 791,46 €**. Ces recettes concernent des opérations comptables de fin d'année. Pour l'essentiel, l'apurement de certaines dépenses de fonctionnement.

### 1.3 – Le résultat de la section de fonctionnement 2020

Le résultat de la gestion 2020 s'élève à +175 752,94 €. Ajouté au résultat de clôture antérieur (+245 432,69 €), le résultat final 2020 de la section de fonctionnement s'élève à **421 185,63 €**. Ce résultat sera repris dès le budget primitif 2021 et inscrit au chapitre 002 [résultat de fonctionnement reporté].

SECTION DE FONCTIONNEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2020			
<b>DEPENSES REELLES</b>		<b>RECETTES REELLES</b>	
<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
Charges à caractère général	569 667,19 €	Produit des services	332 979,45 €
Charges de personnel	799 691,30 €	Impôts et taxes	0,00 €
Atténuations de produits	0,00 €	Dotations et participations	1 524 891,44 €
Autres charges de gestion courante	316 016,01 €	Autres produits de gestion courante	1,42 €
Charges financières	0,00 €	Produits exceptionnels	21 791,46 €
Charges exceptionnelles	4 699,13 €	Atténuations de charges	276,50 €
<b>Sous total des opérations réelles</b>	<b>1 690 073,63 €</b>	<b>Sous total des opérations réelles</b>	<b>1 879 940,27 €</b>
<b>DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>DEPENSES D'ORDRE</b>	
<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 113,70 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €
<b>Sous total des opérations d'ordre</b>	<b>14 113,70 €</b>	<b>Sous total des opérations d'ordre</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total des opérations de la section (A)</b>	<b>1 704 187,33 €</b>	<b>Total des opérations de la section (B)</b>	<b>1 879 940,27 €</b>
<b>Résultat de gestion 2020 (C)=B-A</b>		<b>175 752,94 €</b>	
<b>Résultat de clôture antérieur (D)</b>		<b>245 432,69 €</b>	
<b>RESULTAT FINAL 2020 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (F)=C+D</b>		<b>421 185,63 €</b>	

## 2 – ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les autorisations budgétaires (ordre et réelles) pour l'année 2020 se sont élevées à 95 968 €. Le delta entre les recettes et les dépenses permet de dégager un résultat de gestion 2020 positif à hauteur de 7 606,10 €.

	<b>Budget primitif 2020</b>	<b>Total des prévisions 2020</b>	<b>Réalisations 2020</b>	<b>Taux de réalisation 2020</b>	<b>Pour rappel CA 2019</b>	<b>% évolution 2020/2019</b>
<b>SECTION d'INVESTISSEMENT</b>						
<b>Dépenses</b>	95 968,00 €	95 968,00 €	19 206,00 €	20,01%	7 302,00 €	163,02%
<b>Recettes</b>	95 968,00 €	95 968,00 €	26 812,10 €	27,94%	12 000,00 €	123,43%

## 2-1- Les dépenses d'investissement

Les services du CCAS ont fait l'acquisition de matériel informatique et autre d'une valeur de 19 206 €.

Chap.	Libellés	Prévisions budgétaires 2020	Réalisation 2020	Taux de réalisation	Part dans le budget global	Pour mémoire CA 2019	% évolution 2020/2019
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>							
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%	7 302,00 €	0,00%
21	Immobilisations corporelles	95 968,00 €	19 206,00 €	20,01%	100,00%	0,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>		<b>95 968,00 €</b>	<b>19 206,00 €</b>	<b>20,01%</b>	<b>100,00%</b>	<b>7 302,00 €</b>	<b>163,02%</b>

## 2-2- Les recettes d'investissement

Les recettes perçues s'élèvent à 26 812,10 €. Elles composent :

- des écritures d'amortissement pour un montant de 14 113,70 €. Nous retrouvons la même somme en dépense de fonctionnement sur le chapitre budgétaire 042 [opération d'ordre entre section],
- du remboursement de l'avance récupérable de subvention en provenance du Syndicat des copropriétaires de la résidence du Bois Sauvage pour la somme de 12 698,40 €.

Chap.	Libellés	Prévisions budgétaires 2020	Réalisation 2020	Taux de réalisation	Part dans le budget global	Pour mémoire CA 2019	% évolution 2020/2019
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>							
040	Opération d'ordre entre section	14 113,70 €	14 113,70 €	100,00%	52,64%	12 000,00 €	17,61%
001	Excédent d'investissement reporté	69 154,98 €	--	--	--	--	--
27	Autres immobilisations financières	12 699,32 €	12 698,40 €	99,99%	47,36%	0,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>		<b>95 968,00 €</b>	<b>26 812,10 €</b>	<b>27,94%</b>	<b>100,00%</b>	<b>12 000,00 €</b>	<b>123,43%</b>

## 2.3- Le résultat de la section d'investissement 2020

Le résultat de gestion 2020 de la section d'investissement s'élève à + 7 606,10 €. Après intégration du résultat reporté de l'exercice antérieur (+ 69 154,98 €), le résultat cumulé 2020 de la section d'investissement s'établit à **+ 76 761,08 €**.

Sur le même principe que nous avons évoqué sur la section de fonctionnement et selon les règles de la comptabilité publique, le résultat positif constaté fera l'objet d'une affectation budgétaire au chapitre 001 [résultat d'investissement reporté] dès le budget primitif 2021.

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2020</b>			
<b>DEPENSES REELLES</b>		<b>RECETTES REELLES</b>	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	Autres immobilisations financières	12 698,40 €
Immobilisations incorporelles	0,00 €	Opérations pour compte de tiers	0,00 €
Immobilisations corporelles	19 206,00 €	Immobilisations corporelles	0,00 €
<b>Sous total des opérations réelles</b>	<b>19 206,00 €</b>	<b>Sous total des opérations réelles</b>	<b>12 698,40 €</b>
<b>DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>RECETTES D'ORDRE</b>	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	Opérations d'ordre de transfert entre section	14 113,70 €
<b>Sous total des opérations d'ordre</b>	<b>0,00 €</b>	<b>Sous total des opérations d'ordre</b>	<b>14 113,70 €</b>
<b>Total des opérations de la section (A)</b>	<b>19 206,00 €</b>	<b>Total des opérations de la section (B)</b>	<b>26 812,10 €</b>
<b>Résultat de gestion 2020 (C)=B-A</b>		<b>7 606,10 €</b>	
<b>Résultat reporté antérieur (D)</b>		<b>69 154,98 €</b>	
<b>RESULTAT DEFINITIF 2020 (E)=C+D</b>		<b>76 761,08 €</b>	